



# Transfert des actifs clients

## Questions/Réponses

### Quels changements auront un impact sur les investisseurs ?

Les Fonds existants et les Fonds luxembourgeois sont très similaires, et seront gérés de la même manière. Les transferts impliquent toutefois quelques changements. Des informations complètes figurent dans la Section 2 et dans l'Annexe 1 de la Circulaire à l'attention des Actionnaires. Les investisseurs constateront également que certains documents et certaines communications auront un format légèrement différent (p. ex. justificatifs fiscaux, bordereaux, relevés).

### Où les investisseurs peuvent-ils en savoir plus sur les Fonds luxembourgeois ?

Le nouveau Prospectus, les conditions générales et les Documents d'information clé pour l'investisseur (DICI) sont disponibles sur notre site Internet [columbiathreadneedle.com](http://columbiathreadneedle.com).

### Si un investisseur souhaite rester dans le Fonds existant, peut-il transférer son investissement dans une autre catégorie d'actions qui n'est pas touchée par les transferts ?

Oui. Les investisseurs peuvent passer gratuitement à une autre classe d'actions qui restera dans le Fonds existant. Ceci peut se faire en appelant le +352 46 40 10 7020\* ou en écrivant à Columbia Threadneedle Investments, PO Box 10033, Chelmsford, Essex CM99 2AL, Royaume-Uni.

### Que se passe-t-il à la date de transfert ?

Le jour du transfert, les actions des investisseurs dans le(s) Fonds existant(s) seront échangées, sans frais, avec des actions de la classe équivalente du/des Fonds luxembourgeois. La valeur des investissements restera identique même si le nombre d'actions détenues et la valeur de chacune peuvent varier.

### Quelles sont les implications fiscales d'un transfert d'un fonds britannique vers un fonds luxembourgeois ?

Il peut y avoir des implications fiscales selon la situation personnelle de chacun. Nous ne sommes pas en mesure de formuler un conseil fiscal et nous suggérons donc aux investisseurs de s'adresser à un conseiller professionnel concernant toute implication fiscale potentielle.

### Comment les investisseurs sauront-ils que les transferts ont eu lieu ?

Une fois les transferts terminés, les investisseurs recevront un bordereau mentionnant la valeur et le cours des actions, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent dans le(s) Fonds existant(s). Les dates clés seront indiquées dans le tableau au verso. Peu après, les investisseurs recevront un autre bordereau avec les informations concernant la valeur et le cours des actions, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent dans le(s) Fonds luxembourgeois. Les deux bordereaux feront mention du transfert des actifs de clients.

### Qu'advient-il des revenus cumulés dans le(s) Fonds existant(s) avant les transferts ?

Tout revenu disponible pour être alloué aux actions à revenus à compter de la fin de la période comptable précédente à la Date d'effet sera transféré sur un compte de distribution du Fonds existant et sera distribué aux détenteurs d'actions à revenus dans les trois mois. Dans le cas des actions à revenus réinvestis, le revenu alloué sera cumulé et intégré dans la valeur de ces actions avant la mise en application du transfert.

### Comment les transactions apparaîtront-elles sur les relevés ?

Après les transferts, les investisseurs verront une transaction sur leur relevé du Fonds existant appelée « Repurchase ». Cela concerne leurs participations issues du/des Fonds existant(s). Ensuite, sur leur relevé du Fonds luxembourgeois, ils verront une transaction appelée « Purchase ». Cela concerne les actifs arrivant dans leur participation dans le Fonds luxembourgeois.

\*Les appels peuvent être enregistrés.

### Les investisseurs pourront-ils négocier comme d'habitude ?

Les négociations seront suspendues aux dates indiquées ci-après afin de permettre le transfert des services. Les négociations normales reprendront le lundi suivant chaque transfert.

Fonds	Suspension des négociations d'Actions existantes	Premier jour de négociation des Nouvelles actions	Expédition de la confirmation du nombre de Nouvelles actions
American Smaller Companies Fund (US)	13h00, heure du Luxembourg (12h00, heure du Royaume-Uni) le 22 novembre 2018	26 novembre 2018	Pour le 27 novembre 2018
European Smaller Companies Fund	13h00, heure du Luxembourg (12h00, heure du Royaume-Uni) le 22 novembre 2018	26 novembre 2018	Pour le 27 novembre 2018
Global Emerging Markets Equity Fund	13h00, heure du Luxembourg (12h00, heure du Royaume-Uni) le 22 novembre 2018	26 novembre 2018	Pour le 27 novembre 2018
Global Equity Income Fund	13h00, heure du Luxembourg (12h00, heure du Royaume-Uni) le 22 novembre 2018	26 novembre 2018	Pour le 27 novembre 2018

Les dates sont indiquées sous réserve de modification en application des pouvoirs discrétionnaires de l'Administrateur de la Société, avec l'accord de Citibank UK. Veuillez vous reporter aux Annexes 2 et 4 de la Circulaire à l'attention des Actionnaires pour de plus amples informations.

### Où les investisseurs peuvent-ils trouver leur Numéro de Référence Client pour le(s) Fonds luxembourgeois ?

Pour l'obtenir, veuillez contacter votre interlocuteur commercial ou demandez-le par e-mail à l'adresse [Brexite@columbiathreadneedle.com](mailto:Brexite@columbiathreadneedle.com) en précisant votre numéro de compte existant ainsi que votre code d'agent. Ces informations seront utilisées pour recenser vos anciennes données avec vos nouvelles références pour la SICAV.

### Comment les investisseurs déclarent-ils leur éligibilité à bénéficier d'une taxe d'abonnement réduite en qualité d'investisseurs institutionnels ?

Veuillez contacter votre interlocuteur commercial si vous pensez que vous répondez aux critères des investisseurs institutionnels au sens des exigences luxembourgeoises et que vous aimeriez transférer votre investissement dans une catégorie d'actions destinées aux investisseurs institutionnels avec une réduction de la taxe d'abonnement. Vous devrez alors remplir la déclaration correspondante, afin de pouvoir nous donner l'ordre de transférer votre investissement dans une catégorie d'actions destinées aux investisseurs institutionnels. Vous trouverez de plus amples informations sur le site Internet [columbiathreadneedle.com/brexit](http://columbiathreadneedle.com/brexit).

### Comment les investisseurs pourront-ils contacter Columbia Threadneedle Investments après les transferts ?

Une fois les transferts terminés, le point de contact pour les Fonds luxembourgeois sera International Financial Data Services (Luxembourg) S.A. (« IFDS ») au lieu de DST Financial Services Europe Limited (« DST »).<sup>1</sup> Cela signifie que les investisseurs devront utiliser une nouvelle adresse postale pour acheter ou vendre des actions des Fonds luxembourgeois ou pour obtenir des informations concernant leurs investissements. Voici les nouvelles coordonnées :

#### Columbia Threadneedle Investments

International Financial Data Services  
47, avenue J. F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg  
Luxembourg

Tél. : +352 464 010 7190 (les appels peuvent être enregistrés)  
E-mail : [columbiathreadneedleenquiries@statestreet.com](mailto:columbiathreadneedleenquiries@statestreet.com)

Aucun changement n'est apporté aux coordonnées des interlocuteurs de notre gamme OEIC.

<sup>1</sup>DST et IFDS appartiennent au même groupe de sociétés et sont nos administrateurs tiers.

## Quels seront les services de négociation électroniques disponibles après les transferts ?

Interface de négociation	Commentaire
Euroclear	Veillez mentionner votre numéro de compte et votre ISIN
Clearstream	Compte 10016
Vestima+	Veillez mentionner votre numéro de compte et votre ISIN
Fundsettle	Veillez mentionner votre numéro de compte et votre ISIN
Calastone	Veillez mentionner votre numéro de compte et votre ISIN
SWIFT	Veillez mentionner votre numéro de compte et votre ISIN

### L'horaire limite de négociation va-t-il changer ?

Oui. L'horaire limite de négociation pour la SICAV est 15h00, heure du Luxembourg (14h00, heure du Royaume-Uni) pour chaque Jour ouvré.

### Le Point d'évaluation va-t-il changer ?

Oui. Le Point d'évaluation des Fonds luxembourgeois est la Clôture mondiale.

### Les coordonnées bancaires vont-elles changer ?

Oui. Les nouvelles coordonnées bancaires pour le règlement de transactions sont indiquées ci-dessous.

Veillez noter que toutes les transactions exécutées avant la période limite pour le transfert seront réglées via les coordonnées bancaires actuelles. Cependant, les transactions exécutées après ce délai devront être réglées via les nouvelles coordonnées du compte bancaire indiquées ci-dessous.

#### Royaume-Uni

Relevés nationaux	<b>Devise</b>	<b>Nom du compte</b>	<b>Numéro du compte</b>	<b>Code guichet</b>
	GBP	THREADNEEDLE (LUX)	20567014	301635
Relevés internationaux	<b>Devise</b>	<b>Nom du compte</b>	<b>IBAN</b>	<b>Code SWIFT</b>
	GBP	THREADNEEDLE (LUX)	GB79 BOFA 1650 5020 5670 14	BOFAGB22

#### Allemagne

Relevés nationaux	<b>Devise</b>	<b>Nom du compte</b>	<b>Numéro du compte</b>	<b>Code banque</b>
	EUR	THREADNEEDLE (LUX)	19465010	50010900
Relevés internationaux	<b>Devise</b>	<b>Nom du compte</b>	<b>IBAN</b>	<b>Code SWIFT</b>
	EUR	THREADNEEDLE (LUX)	DE88 5001 0900 0019 4650 10	BOFADEFX

#### Suisse

Relevés nationaux	<b>Devise</b>	<b>Nom du compte</b>	<b>Numéro du compte</b>	<b>Code banque</b>
	CHF	THREADNEEDLE (LUX)	30889012	891135
Relevés internationaux	<b>Devise</b>	<b>Nom du compte</b>	<b>IBAN</b>	<b>Code SWIFT</b>
	CHF	THREADNEEDLE (LUX)	CH61 0872 6000 0308 8901 2	BOFAGB3SSWI

#### Singapour

Relevés nationaux	<b>Devise</b>	<b>Nom du compte</b>	<b>Numéro du compte</b>	<b>Code banque</b>
	SGD	THREADNEEDLE (LUX)	59085013	7065-212
Relevés internationaux	<b>Devise</b>	<b>Nom du compte</b>	<b>IBAN</b>	<b>Code SWIFT</b>
	SGD	THREADNEEDLE (LUX)	59085013	BOFASG2X

#### New York

Relevés nationaux	<b>Devise</b>	<b>Nom du compte</b>	<b>Numéro du compte</b>	<b>Code banque</b>
	USD	THREADNEEDLE (LUX)	6550767818	ABA - 026009593 CHIPS - 959
Relevés internationaux	<b>Devise</b>	<b>Nom du compte</b>	<b>IBAN</b>	<b>Code SWIFT</b>
	USD	THREADNEEDLE (LUX)	6550767818	BOFAUS3N

### **Les délais de règlement vont-ils changer ?**

Oui. La SICAV règlera toutes les opérations à J+3.

### **Quels sont les codes ISIN des Fonds existants et des Fonds luxembourgeois ?**

Si vous n'avez pas encore reçu la liste des anciens/nouveaux fonds et de leurs ISIN, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse [Brexit@columbiathreadneedle.com](mailto:Brexit@columbiathreadneedle.com) et nous vous ferons parvenir le tableau.

### **Les investisseurs auront-ils accès à un outil de rapport en ligne ?**

Oui. IFDS Luxembourg fournit un service en ligne permettant d'accéder aux relevés, bordereaux, justificatifs fiscaux, etc.

Ce système est nommé iFAST web. Pour recevoir des indications sur les accès et la manière d'utiliser l'outil, veuillez contacter votre interlocuteur commercial ou envoyer un e-mail à [Brexit@columbiathreadneedle.com](mailto:Brexit@columbiathreadneedle.com).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [columbiathreadneedle.com/changes](https://columbiathreadneedle.com/changes)

